

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 8 juin, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 1^{er} juin 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	39
Votants :	45
Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Edmond Claude DELPY, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Arlette ROULAND représente Marie-Claire BOULINGUEZ,

Excusés : Didier CLERJOUX donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Gérard MERCIER, Jean-Marie CHANQUOI donne pouvoir à Jean-Pierre VERDIER, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Daniel BOUTOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard DURAND, Mattia TRENTMONT, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Frédéric GAUTHIER, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Soutien à l'installation des cabinets de médecin généraliste à la Maison de Santé de Hautefort

Le Dr Guitard et le Dr Cotin, médecins généralistes, s'installent à compter du 7 juin 2021 à la Maison de Santé de Hautefort.

Ce sont 2 nouveaux médecins généralistes à la Maison de santé qui n'en a plus depuis plusieurs années.

AR PREFECTURE

024-200041150-20210608-DE2021089-DE
Regu le 10/06/2021

Afin de faciliter leur installation, de leur permettre de se constituer une patientèle, il est proposé au conseil communautaire de prendre en charge le loyer brut de leur cabinet pendant 12 mois à compter de leur installation. En contrepartie, le contrat de bail mentionne leur engagement à rembourser ces loyers s'ils devaient quitter la structure avant trois ans d'exercice.

Cette prise en charge est évaluée à 12 109,20€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la prise en charge du loyer hors charges des cabinets occupés par les Docteurs Guitard et Cotin jusqu'au 31/05/2022, en contrepartie de leur engagement à exercer leur activité de médecin au sein de la Maison de santé de Hautefort au moins 4 jours hebdomadaires pendant 3 ans ;
- **DECIDE** qu'en cas de départ du médecin de la structure avant le terme de l'engagement (soit le 31/05/2024), le professionnel devra rembourser l'intégralité de l'aide accordée.

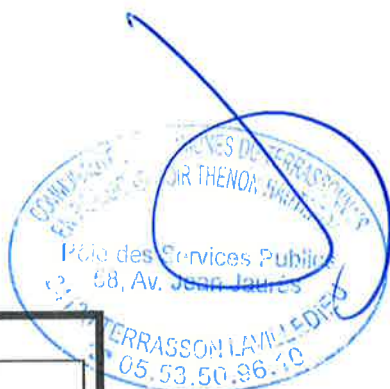
Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 10/06/2021

Le Président,

Dominique BOUSQUET



AR PRÉFECTURE

024-200041150-20210608-DE2021089-DE
Reçu le 10/06/2021